

**Avant-propos**

1996 sera une année cruciale pour l'Union européenne. En mars prochain, la Conférence intergouvernementale commencera ses travaux à Turin, avec en ligne de mire la révision du traité de Maastricht. Pour EURinfo, 1996 va marquer le passage de 16 à 20 pages. Dans la foulée de notre n°200, nous présenterons chaque mois deux citoyens "près de chez vous", qui parleront de l'Europe telle qu'ils la voient (pp. 10 et 11). Deux autres pages seront consacrées au Parlement européen et au travail qu'il accomplit au nom des 370 millions de citoyens (pp. 16-17).

Voici venue l'ère des fameuses autoroutes de l'information. Pour garder le cap, la Commission européenne a créé un serveur nommé Europa où les "surfeurs" d'Internet pourront trouver quantité d'informations. Lindsay Armstrong, en charge du serveur au sein de la Commission, nous dit tout sur le sujet (pp. 1 à 3).

Nous poursuivons notre série sur villes belges qui rénovent leurs quartiers défavorisés grâce au programme européen URBAN. Après Anvers, voici Charleroi et plus précisément Dampremy (p. 8).

Le dialogue social européen: où en est-il? Quelles sont ses perspectives? Le point avec le commissaire européen Pdraig Flynn, qui insiste sur l'importance des négociations collectives (p.12). Dès cette année, la Commission installera un forum consultatif sur la politique sociale (p.9).

Invité du mois, le professeur Louis Baeck: il prône une Europe pensée non plus en termes de marchés, mais de culture (pp. 4-5).

Quant à la rubrique Eurodroit, elle souligne les difficultés rencontrées par les travailleurs aux prises avec des systèmes de maladie-invalidité d'Etats membres différents (p. 18). Nous revenons également sur l'arrêt Bosman et ses conséquences pratiques pour la libre circulation des sportifs (pp. 6-7).



J.F. van den Broeck  
Directeur du Bureau en Belgique  
de la Commission européenne



Surfez sur «EUROPA»

Un simple ordinateur permet aujourd'hui d'avoir accès à des nouvelles de la planète entière. Avec le serveur "Europa", la Commission européenne se lance, elle aussi, sur les fameuses autoroutes de l'information. Fonctionnaire à la DG X, Lindsay Armstrong est l'une des chevilles ouvrières du serveur Europa. Eurinfo l'a rencontré.

**L**INDSAY ARMSTRONG: *Le serveur Europa est né à l'occasion du sommet du G7 sur la société de l'information, à Bruxelles, en février dernier. On y travaillait depuis un an. On parlait alors d'Internet, que nous n'avions jamais "pratiqué". Les importants investissements de la direction de l'informatique nous ont encouragés à développer un serveur de l'Union européenne, sur le réseau Internet. C'est une façon nouvelle et conviviale de communiquer et nous en avons rapidement compris le potentiel considérable pour la communication de l'Union européenne vers certaines catégories de citoyens.*

**EURINFO: Quels sont les objectifs d'Europa?**  
*Au départ, c'est de donner un maximum d'informations dont l'Union est le producteur. Sans se cloisonner à la seule Commission, mais bien en faisant participer toutes les institutions, absolument toutes, à cette démarche. Et au-delà, les gouvernements (8 sur 15 sont déjà connectés), les régions, les universités... Tout passe par Europa, ce qui permet d'éviter le "souk". Car, pour le monde entier, il n'y a plus qu'une adresse unique pour "surfer" à travers l'Europe. C'est un territoire gigantesque qui doit être balisé correctement. Un an après notre lancement, c'est devenu*

►► une véritable agora, au sens politique et civique du terme. C'est la véritable expression d'une société européenne de l'info en gestation.

**Envisagez-vous d'y permettre des forums, et donc l'expression d'opinions parfois totalement divergentes?**

*Pour l'instant, c'est une source d'info. Mais ceux qui consultent Europa peuvent déjà laisser des questions et messages auxquels nous répondons. Les forums constitueront l'étape suivante. Elle sera délicate car les services de la Commission ne sont ni autorisés, ni prêts à ouvrir un large débat. Cela court-circuitera la façon d'informer et nous obligera à modifier les rapports entre la fonction publique européenne et l'opinion. Les règles de ce jeu ne sont pas encore établies.*

**150.000 CONNEXIONS PAR JOUR**

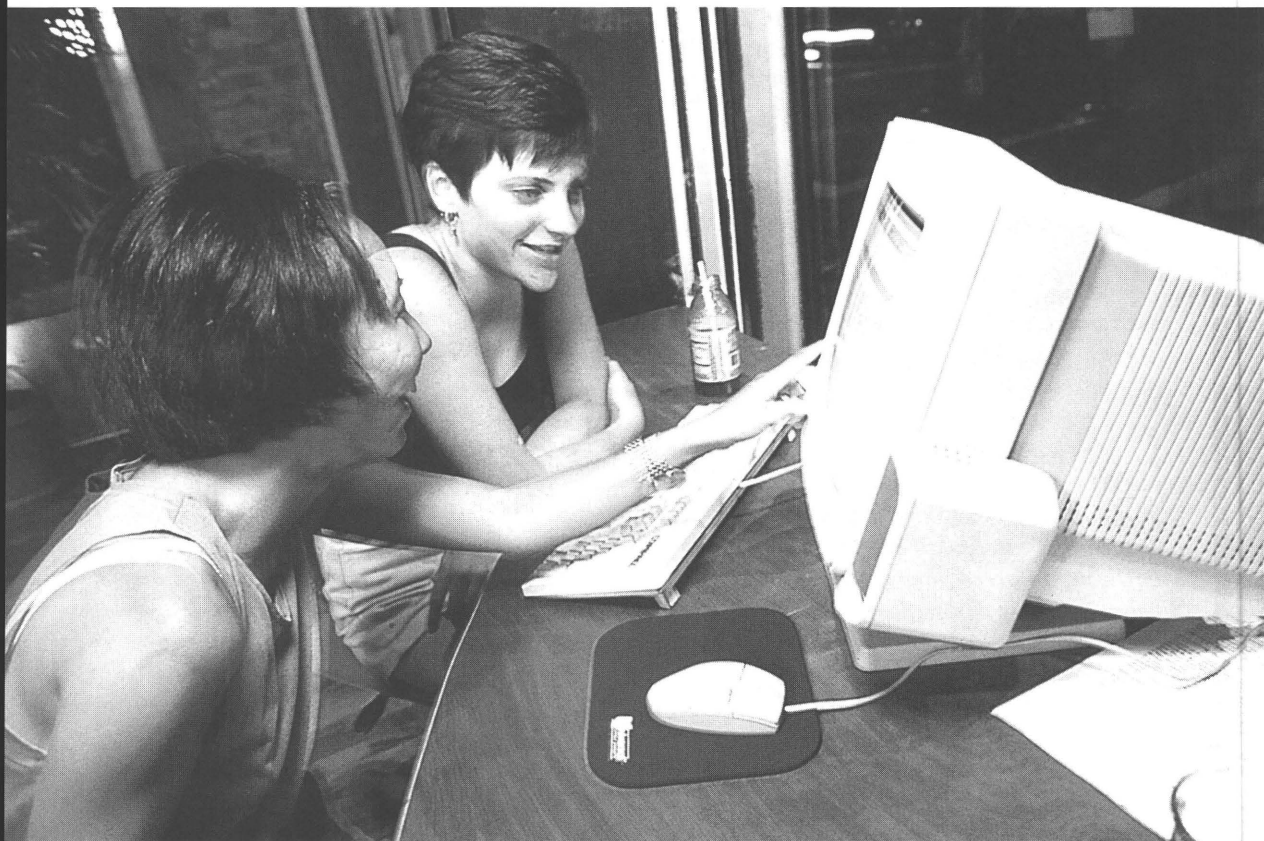
**Ne craignez-vous pas que ces autoroutes de l'information n'accroissent la société à deux vitesses?**

*L'équipement informatique des citoyens est en augmentation constante; le raccordement à Internet et aux autres serveurs suit une croissance incroyable. Cela n'enlève rien à la constatation de la société duale. Europa n'est pas un véhicule unique, mais un outil parmi d'autres.*

*Comme nous développons aussi l'image avec "Europe by satellite", nous avons trois instruments privilégiés de communication: l'écrit, l'électronique et le télévisé. C'est un énorme progrès par rapport au passé, car l'écrit n'atteignait que peu de personnes, et de bon niveau de formation. Ce n'est pas seulement avec Internet qu'on touchera tout le monde. Mais l'info façonnée dans le langage type Internet est celle qui va s'imposer dans la forme, qui va influencer l'écrit. Le journaliste de demain sera multimedia, intégrant l'écrit, le son et l'image. L'info va subir des changements profonds dans sa conception.*

*Nous, à Europa, on apprend en marchant. C'est une expérience très mobilisatrice dont tout le monde ressent les enjeux. Le fait qu'Europa est repris dans la liste des 100 meilleurs serveurs est très réconfortant, car nous ne sommes qu'à 10% de notre potentiel. Nous sommes déjà saturés avec 15.000 appels par jour! D'ici peu, notre capacité de transmission sera multipliée par 10 ou 15. Nous attendons alors, selon une projection raisonnable, de 100 à 150.000 connexions par jour, réparties à 50-50 entre l'Europe et le reste du monde.*

*Entretien  
Marc Vandermeir*



© Isopress

# EUROPA

Welcome to EUROPA, a WWW-server offering information on the European Union's goals and policies. EUROPA is a common endeavour of the EU's institutions, run by the European Commission.



## «EUROPA», mode d'emploi

**HOMME D'AFFAIRES EN MISSION** au bout du monde, vous avez besoin d'un renseignement sur tel point précis des décrets européens en matière de commerce, ainsi que de certaines dispositions en vigueur dans l'un des quinze Etats membres.

**ETUDIANT EN RELATIONS INTERNATIONALES**, vous recherchez des informations sur les droits des institutions des Quinze.

**PROFESSEURS, CHERCHEURS, LOBBYISTES, HOMMES POLITIQUES, SIMPLES CITOYENS**, vous êtes nombreux à vous pencher sur les gigantesques ressources d'information et de publications de l'Union. Cette recherche, naguère fastidieuse, est aujourd'hui grandement facilitée. Grâce à «Europa», on a désormais accès à toute l'information sur l'Europe communautaire, mais aussi celle de ses Etats membres. Et tout de suite, du bout des doigts sur son clavier d'ordinateur.

Conditions: il faut équiper son ordinateur (fixe ou portable) d'un modem, et être raccordé au réseau Internet, ou à l'un des autres serveurs informatiques qui y donnent accès. Les différentes formules d'abonnement sont généralement de prix très modique. Attention, toutefois: dès la connexion, le compteur téléphonique tourne, en tarif zonal ou inter-

zonal selon l'endroit d'appel, et le «provider» dont on dépend. Le tout comprend bien sûr l'accès à une multitude de banques de données, aux forums, au transfert de fichiers, au courrier électronique etc.

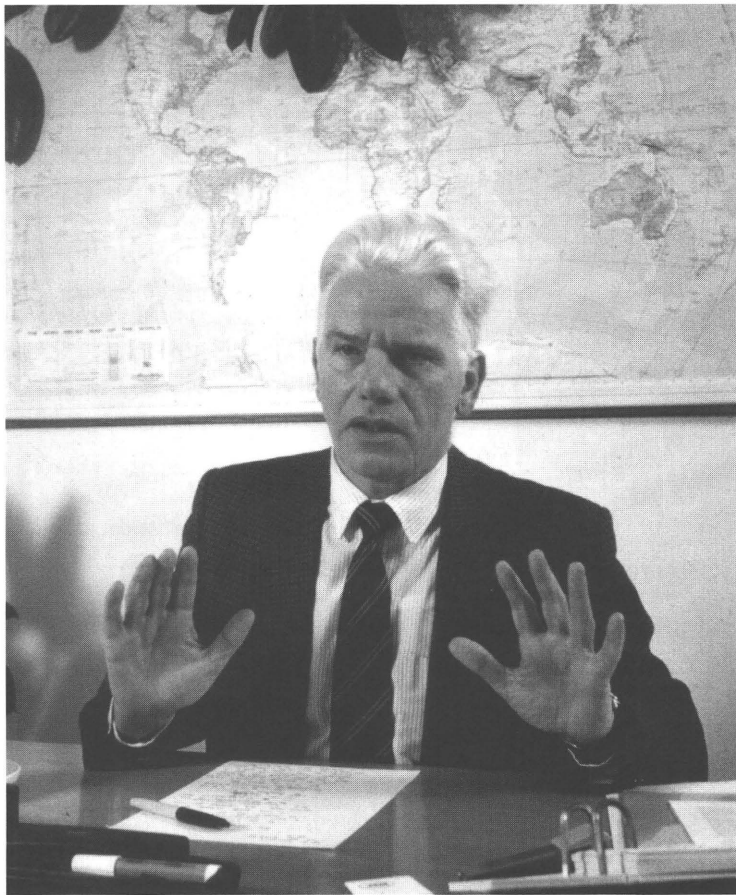
Une fois acquise la capacité de «surfer» sur le «net» - chose qui, concédons-le, n'est pas toujours évidente pour le profane, mais une foule de livres sont là pour y aider -, on pourra découvrir le serveur Europa. Et redécouvrir l'Europe. Tout simplement, en tapant <http://www.cec.lu>. Ou encore plus simple, en écrivant «Europa» dans la commande «chercher» (go to). L'écran accueil présente un menu des plus complets: information générale sur l'Union; présentation des institutions; toutes les informations de base (traités, etc.) mais aussi quotidiennes (communiqués de presse, déclarations); les différentes politiques de l'Union; un A.B.C. de l'Europe; les publications et statistiques et un tremplin vers d'autres serveurs, dont ceux des gouvernements. Sans parler des photos et autres archives visuelles. Et ce n'est qu'un début...

### Dans toutes les langues s.v.p.

Si toutes les communications informatisées doivent se faire en anglais, elles ne se développeront pas comme elles le devraient dans l'Union européenne, surtout auprès des particuliers, des PME et des administrations nationales et régionales. En outre, l'Europe des Quinze dispose d'une richesse linguistique énorme, que l'on pourrait mieux exploiter par des moyens électroniques. C'est pourquoi la Commission européenne a proposé récemment aux Quinze et au Parlement européen un **programme** de trois ans - 1996-98 - destiné à stimuler le multilinguisme.

Le programme permettrait **d'abord** de dresser l'inventaire des ressources disponibles, comme les dictionnaires électroniques et les banques de données terminologiques. Il faudrait également faire en sorte que l'on applique des normes communes dans les différents pays de l'Union pour assurer la compatibilité des systèmes nationaux et ainsi la diffusion des informations. En **deuxième** lieu, le programme faciliterait la mise sur pied d'annuaires européens de la traduction et l'organisation de services pilotes fournissant traduction et interprétation à distance. On peut imaginer, par exemple, qu'une PME consulte «en ligne» un traducteur ou un interprète lors d'une réunion ou d'une négociation avec un client ou un partenaire d'une autre zone linguistique. Le budget européen prendra en charge une partie des coûts des projets pilotes.

Le programme proposé a pour **troisième** et dernier objectif de faire profiter les administrations des Quinze de l'expérience linguistique considérable acquise par les institutions européennes. Il s'agirait de faire gagner du temps et de l'argent au secteur public dans toute l'Union en facilitant, notamment, la réutilisation de textes déjà traduits et l'accès aux banques de données terminologiques.



Entretien avec Louis Baeck ●

## “L'Europe sera

Pour le professeur Louis Baeck (KUL), l'Europe ne doit plus penser en termes de marché, mais de cultures. Et il s'en prend à tous ceux qui “singent” l'Amérique.

### UN MILLION DE NOUVEAUX EUROPÉENS ENTRE 1990 ET 1993

Entre 1990 et 1993, un million de personnes ont acquis la nationalité de l'un des Quinze pays de l'Union. Le nombre de naturalisations est passé de 150.000 environ en 1981 à plus de 290.000 en 1993, avec de fortes augmentations en 1985 et 1989, dues à des changements de lois en Belgique et au Royaume-Uni. Entre 1990 et 1993, ceux qui ont octroyé le plus grand nombre de naturalisations sont la France (233.000), le Royaume-Uni (218.000) et les Etats du Bénélux (204.000 en tout). C'est aux Pays-Bas et en Suède que la proportion de naturalisation par rapport au nombre d'étrangers résidents apparaît la plus élevée. En 1993, les étrangers les plus nombreux à avoir acquis l'une des nationalités de l'Europe à Quinze ont été d'abord les Turcs (43.000), puis les

**L**e professeur Louis Baeck a donné pendant 35 ans des cours d'économie internationale à l'université catholique (flamande) de Louvain (KUL). Aujourd'hui, à 68 ans, il est à la retraite. Auteur de quantité d'ouvrages, d'essais et de textes, il n'en continue pas moins à mener une vie active, sillonnant le monde d'une conférence à l'autre. Par ailleurs, il est également administrateur-délégué de la Fondation Universitaire, lieu de rencontre intellectuel par excellence. Mais ici ou là, nulle part le professeur Louis Baeck, homme du pays de Waes, ne veut avoir sa langue en poche, ni pratiquer la langue de bois. Surtout quand il est question d'Europe.

**LOUIS BAECK:** “L'Europe a trop toléré d'être enceinte de l'Amérique. Je considère en effet la période d'après-guerre comme une espèce d'américanisation de l'Europe. Il suffit en effet que la jeunesse américaine aille au McDonald's ou se coupe les cheveux de telle façon pour que tout le monde en fasse autant. De même, si avant les intellectuels plaçaient dans leurs discours des mots en latin, maintenant ils le font en anglais. Les vecteurs de ce phénomène sont les médias, la jeunesse et le monde des affaires. Personnellement, je trouve aberrant ce genre de singeries. Car l'Europe, c'est autre chose que l'Amérique du Nord tout comme d'ailleurs c'est autre chose que le tiers monde ou la Russie.”

### C'est-à-dire? Pour vous, c'est quoi l'Europe?

“L'Europe est en fait, géographiquement parlant, cet appendice multiculturel à l'immense Asie centrale. Alors que l'Amérique croit dans l'universalisme, dans le cosmopolitisme, à savoir le même système (c'est-à-dire l'Amérique en tant que modèle) pour tous, je revendique la multiculturalité en tant que richesse. Je prône donc l'euro-péanisation de l'Europe en lieu et place de son américanisation. Je n'aime pas cette idée conventionnelle selon laquelle on a fait l'Europe parce que la France et l'Allemagne ne devaient plus être ennemis. L'Europe était d'abord une correction sociale de l'économie de marché. De manière démocratique, on a voulu construire l'Etat providence. Telle était l'idée première de l'Europe: un projet de société.”

### Mais aussi un projet d'union, car l'union ne fait-elle pas la force?

“Dans le monde de l'après-guerre, figuraient deux géants, deux pays à l'échelle d'un continent, deux prétentieuses qui n'hésitaient pas à s'appeler elles-mêmes les super-puissances: Etats-Unis et l'Union soviétique. A côté d'elles, l'Europe faisait figure de pygmée. Comme à cette époque s'est développée l'idée “big is beautiful”, à savoir de se rassembler afin de réaliser des économies d'échelle, l'Europe a estimé qu'elle devait construire son projet de société en se constituant en un grand marché. Afin d'imiter ces “super-

# culturelle ou ne sera pas”

puissances”, il fallait ainsi toujours voir plus grand. Et de 6, on est passé à 9, puis à 10, puis à 12, puis à 15... De la sorte, on construirait presque le paradis sur terre. Tous les Européens seraient meilleurs après l'avènement du grand marché.”

## **Pour vous, n'y-a-t-il donc pas évolution?**

“Mais que constate-t-on aujourd'hui? Un chômage du tonnerre. Une croissance qui n'a rien d'exceptionnelle. En fait, les constructeurs européens sont en retard d'une décennie sur la réalité. Maintenant en effet on dit: “big was powerfull but small is beautiful”. De mon côté toutefois, je pense que seule la combinaison des deux “is successful”! La pensée à grande échelle a vécu. D'ailleurs, l'Union soviétique a déjà implosé. Quand aux Etats-Unis, ne se sont-ils pas construits sur une guerre civile? Et les pays qui se font sur la guerre civile, peuvent finir sur la guerre civile. Bref, l'Europe fait erreur. Il ne sert à rien de vouloir une Europe à 25 ou à 30. Car pour moi se développer à grande échelle, c'est se fragiliser. Personne en effet ne se reconnaîtrait plus dans cette vaste Europe vidée de sa substance. Elle ne serait plus que mercantiliste.”

## **NOUVELLE PHASE**

### **Mais que préconisez-vous?**

“La multi-culturalité! Je suis convaincu que la clé de notre pensée est en train de changer. L'imaginaire social devient un imaginaire culturel. La correction sociale de la société devient la correction culturelle. La grande question est désormais la crise identitaire des cultures.”

### **Donc, c'est pour des raisons culturelles**

#### **le vous vous opposez à l'actuelle construction économique européenne pour des raisons culturelles?**

“Oui. On peut me prendre pour un iconoclaste, mais pour moi le cycle de la construction sociale a vécu. Nous entrons dans une nouvelle phase: ce sont les cultures qui deviennent assertives. Partout, en Catalogne, en Ecosse, en Flandre, en

Wallonie, il y a la même évolution, la même recherche identitaire. Donc construisons l'Europe non sur des bases économiques, de marché, mais bien sur des bases culturelles. Tous les grands penseurs ont affirmé qu'on allait vers un citoyen se sentant européen. Encore des fabulations! Il n'y a pas de civilisation européenne. L'Europe est plutôt un ensemble de civilisations. On se sent d'abord Catalan, Flamand, Wallon, Ecossais. Actuellement, c'est un grand mouvement de fond qui va comme un laminoir à travers la société.”

#### **Comment dès lors faut-il construire cette Europe culturelle ?**

“Vous êtes vraiment un planificateur. Vous croyez que l'on construit un continent de la même manière que des maçons érigent un mur? En fait, cette Europe culturelle se fera simplement d'elle-même ou elle ne se fera pas. Et elle sera très différente de celle de tous ces penseurs.”

#### **D'accord, mais dans ce cas, vous, comment imaginez-vous cette Europe culturelle? Juste comme un assemblage de cultures et de peuples vivant côte à côte?**

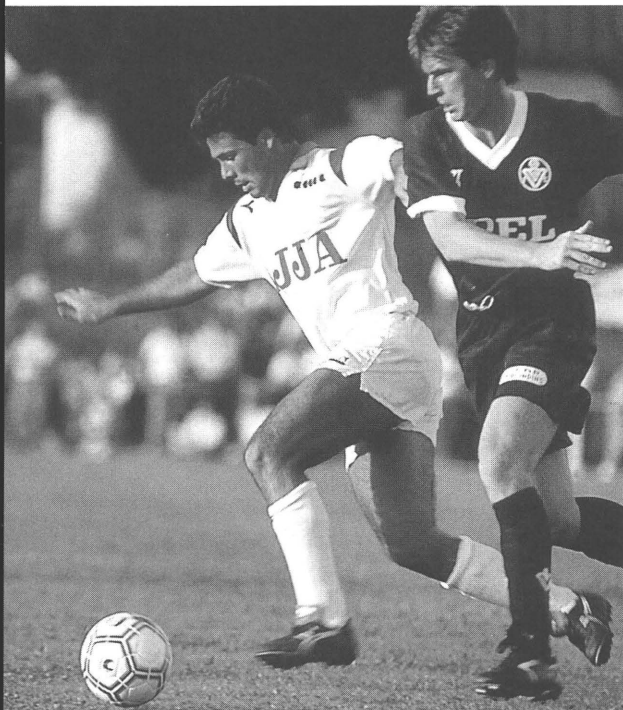
“Le cosmopolitisme a échoué. Les peuples, eux, existent. Vous appelez cela néo-nationalisme, ethno-culturalisme ou comme vous voulez, mais c'est la réalité. L'Europe culturelle, cela signifie la reconnaissance de la différence et la possibilité de faire des choses ensemble dans le respect de l'autre. La richesse, ce n'est pas l'assimilation ou l'unitarisme. C'est le contact de l'autre dans son humanité. Le monde de demain doit être multi-culturel avant d'être mercantile et technocrate. Et dans cet esprit, plutôt que d'ancrer les gens dans de grands ensembles, au lieu d'une Europe, je vois trois ou quatre Europe par affinité: l'Europe originelle des 6, l'Europe centrale,... L'échelle idéale est en fait l'échelle ethno-culturelle. Oui, c'est l'Europe du Moyen-Age. Sinon, on perd son âme!”

Entretien:  
**Serge Kalisz**

○ ○ ○ Marocains (31.000), suivis des ex-Yougoslaves (25.800). Contrairement aux résidents étrangers de l'Union, les citoyens des Etats membres se font de moins en moins naturaliser à l'intérieur de l'Europe des Quinze: ces naturalisations “intra-européennes”, qui représentaient 25% du total de l'Union en 1981, se réduisaient à 9% en '93. Selon le rapport d'Eurostat, ce déclin s'explique par la libre circulation entre pays de l'Union – garantie plus généreusement ces dernières années – qui enlève beaucoup d'intérêt à la naturalisation.

## **TOURISME ET ENVIRONNEMENT**

Le tourisme ne conduit pas forcément à la destruction de la nature. Au contraire, il peut permettre son épanouissement et sa conservation. C'est pourquoi la Commission européenne a lancé en mars 1995 un grand prix européen “Tourisme et environnement”. De nombreux responsables de sites ou de destinations touristiques ont répondu à l'appel. C'est la ville médiévale irlandaise de Kinsale qui a remporté la palme, pour la mise en valeur touristique de son patrimoine architectural urbain. La Commission européenne a également récompensé les responsables touristiques de la région autrichienne de Weissensee pour la qualité de leurs ○ ○ ○



Ph. Crochet © photonews

*L'Europe des footballeurs*

## Penalty réussi pour Jean-Marc Bosman

La liberté de circulation vaut également pour les sportifs. La Cour européenne de justice l'a rappelé à l'occasion de l'"affaire Bosman".

◦ ◦ ◦ structures d'accueil et ceux du parc naturel le plus visité d'Europe, le Peak District National Park, en Grande-Bretagne, pour leur excellence politique de gestion.

### SIDA: L'EUROPE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Parmi les pays de l'UE, ce sont l'Espagne, l'Italie et la France qui comptent le plus grand nombre de cas déclarés de SIDA: dans ces trois pays, qui totalisent ensemble moins de la moitié de la population de l'Union, on a constaté plus des trois quarts des cas diagnostiqués en 1994. Cette année-là, on a dénombré 191 cas par million d'habitants en Espagne (le chiffre le plus élevé de l'Union), 100,3 cas par million en Italie et 98,4 cas par million en France. Durant la période 1990-1994, on a relevé dans l'Union plus de cas de SIDA diagnostiqués chez des drogués absorbant leur poison par voie intraveineuse que chez des hommes homosexuels. La catégorie des drogués a représenté 44% des cas

◦ ◦ ◦

Jean-Marc Bosman. Profession: joueur de football. Ni star ni joueur de l'ombre, il coulait des jours paisibles au rythme des ballons, des buts et des championnats. Pendant des années, il vécut dans le système. Rien ni personne, et surtout pas lui, n'allait le remettre en question. Jusqu'à la fin des temps footballistiques, le schéma allait rester immuable: les supporters s'excitent, les joueurs tapent sur la balle et les fédérations de football dictent leur loi. Jusqu'au jour où ce joueur se rebella...

Tout commence en 1990 lorsque le contrat qui lie Jean-Marc Bosman au FC Liégeois arrive à son terme. Dans n'importe quel contrat, il suffirait aux parties de le reconduire ou de se séparer, à charge pour le salarié de se retrouver un autre job. Mais le football belge a ses propres règles. Ainsi, quand un contrat vient à expiration, deux solutions se présentent au professionnel: prolonger le contrat, ou s'inscrire sur la liste des "marchandises à vendre", c'est-à-dire sur la liste des "transférables".

Jean-Marc Bosman opte pour la deuxième solution. De fait, empêtré dans d'inextricables difficultés financières, son club ne lui propose plus qu'un salaire considérablement revu à la baisse: de 120.000 à 30.000 francs. En juin 1990, le joueur est donc à vendre. Avis aux amateurs!

Las, Jean-Marc Bosman est visiblement "invendable". Le prix demandé par le club est jugé exorbitant par tous les clubs intéressés. Le joueur s'est pourtant mis d'accord avec le

FC Dunkerque, club français de 2e division, mais la direction liégeoise, invoquant un règlement de l'Union belge, bloque ce transfert exigeant du club français une indemnité. Celui-ci répond par la négative. Bosman, qui avait déjà émigré en France, n'a plus alors d'autre solution que de rentrer en Belgique. Mais il refuse de jouer aux conditions de Liège, tout en étant empêché de jouer ailleurs (il n'a plus retrouvé de club à son pied, si ce n'est dans un lointain exil dans l'île de la Réunion ou dans les "petites" divisions). Pieds et poings liés à son club d'origine, ce paria du sport décide de contre-attaquer.

### Match judiciaire

Commence alors le cycle judiciaire. En 1991, une première action en justice lui donne raison: Jean-Marc Bosman est libre de changer de club à sa guise. Dans la foulée, la justice belge veut vérifier la légalité du système de transfert au regard de la législation européenne. L'Europe examinera donc le cas Bosman. Celui-ci réclame 30 millions de francs à l'Union belge et à l'Union européenne de football, affirmant qu'il figure sur une "liste noire" et est empêché de jouer.

Le 15 décembre 1995, la Cour européenne de justice de Luxembourg, tranche de manière on ne peut plus claire: "Le système de transfert des joueurs de foot professionnels est incompatible avec la législation sur la libre circulation des personnes". De même, ce système est déclaré contraire aux règles de la concurrence dans l'Union européenne. Cela

signifie qu'un sportif arrivé en fin de contrat – Jean-Marc Bosman ou un autre – peut librement taper sur un ballon ou courir autour d'un stade dans n'importe quel pays de l'Union européenne. La loi sur les transferts imposée par l'Union belge de football (URBSFA) à ses membres est donc caduque. Dans la foulée, la Cour européenne estime que *“la limitation du nombre de joueurs communautaires dans les matches entre clubs sont contraires au traité de Rome”*. Autrement dit, dorénavant, Anderlecht peut aligner 11 Danois ou 11 Portugais alors que le Milan AC pourrait très bien évoluer avec 11 Belges (et pourquoi pas avec Jean-Marc Bosman).

Bref, le football, la plus médiatisée, la plus populaire et la plus commercialisée des disciplines sportives a été sacrément tancée par la Cour de Justice de Luxembourg. Il ne pourra plus faire fi des règlements. Dans le monde du sport, certains l'ont déjà compris. Ainsi en Allemagne, les clubs se sont rangés comme un seul joueur – mais ont-ils vraiment le choix? – derrière la décision de Luxembourg. L'an prochain, ils pourront évoluer avec un nombre illimité de footballeurs communautaires. En fait, même si diverses fédérations ont annoncé leur intention de réagir, le pli est pris. D'autres sports, d'autres fédérations commencent ainsi à s'ouvrir aux “autres” Européens. Le sport n'est donc plus un Etat hors des Etats. Il a lui aussi rejoint le giron européen, et la tenacité de Jean-Marc Bosman n'y est pas pour rien. □

### Ce que la Cour a dit:

*La Cour européenne de justice a décidé le 15 décembre 1995 que le système de transfert des joueurs de football - et a fortiori de tous les sportifs - entre clubs d'Etats membres différents était incompatible avec la législation européenne sur la libre circulation des personnes. Un club ne pourra donc plus demander d'argent lors du départ d'un joueur professionnel vers un club étranger.*

*Cour a estimé que c'était aussi le cas des règles qui limitent le nombre de joueurs professionnels - et a fortiori de sportifs - d'un autre Etat membre lors de matches de compétition.*

*Une association sportive peut donc désormais aligner autant de joueurs communautaires qu'elle le souhaite. Cet arrêt, qui a force de loi (aucun appel n'est possible), est d'application immédiate.*

## Financement de la BEI pour la liaison E25-E40 à Liège

**La Banque européenne d'investissement (BEI), qui est l'institution financière de l'Union européenne, financera à hauteur de 55,2 milliards de FB la construction d'une liaison entre les autoroutes E25 et E40 dans la ville de Liège. Un premier contrat de financement de 2 milliards de FB a été signé le 13 décembre à Namur.**

Les travaux financés couvriront un ensemble de pont, tunnels et aménagements routiers, faisant partie de la construction d'un tronçon d'autoroute urbaine de 3,8 km assurant la liaison continue entre la E25 (Maastricht-Liège-Luxembourg) et le E40 (Aix-Liège-Bruxelles), des axes de communication d'intérêt majeur en Europe. La réalisation de ce chaînon manquant, prise en charge par la Sofico (Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures) parachèvera ainsi un réseau trans-européen inclus dans le schéma directeur européen. De même, en complétant la rocade autoroutière de la ville de Liège, ces grands ouvrages contribueront à désengorger et revitaliser le centre-ville et faciliteront les déplacements périphériques de la région urbaine de Liège, une zone éligible aux actions de développement régional européen (Objectif 2 et Resider).

Lors de la signature, Rudolf de Korte, vice-président de BEI, s'est félicité de ce nouveau développement de la collaboration avec la Région. Il a rappelé que la première concrétisation de ces relations, en avril dernier, visait également l'achèvement d'un autre élément du réseau autoroutier wallon à vocation européenne



– le tronçon entre Ghislenghien et Hacquegnies de l'autoroute A8 bénéficie d'un financement de 3,375 milliards de FB de la BEI.

Depuis 1990, la BEI a consacré plus de 33 milliards d'ECU au développement d'infrastructures d'intérêt européen dont près de 50% aux transports terrestres. Elle vient en outre d'accorder un premier prêt équivalent à un milliard de FB à la Caisse nationale de crédit professionnel. Il est destiné à soutenir les investissements productifs des PME dans les secteurs de l'industrie et des services.

# Dampremy

## va reprendre des couleurs

Aux abords de Charleroi, Dampremy connaît une situation sociale défavorisée. Première mesure d'envergure: le programme Urban de la Commission européenne transformera les anciennes verreries Fourcault en centre de congrès européen.

◦ ◦ ◦ diagnostiqués en 1994. D'autre part, la proportion de femmes atteintes du SIDA est passée de 10% du total des malades en 1985 à 19% en 1994. Quant au nombre de cas chez des enfants, il semble s'être stabilisé depuis 1991 dans l'ensemble de l'Union. Toutefois, ce nombre a nettement augmenté en Espagne, en Italie et au Portugal entre 1992 et 1994, alors qu'il restait stable en Allemagne et en Belgique et qu'il diminuait aux Pays-Bas. Jusqu'à présent, l'Union européenne a mené la lutte contre le SIDA sur trois fronts: d'une part la recherche scientifique, avec 27 millions d'ECU dans l'actuel programme-cadre communautaire, d'autre part l'aide aux pays en voie de développement et enfin le programme "l'Europe contre le SIDA" qui combine information, sensibilisation et prévention.

### SERVICE CIVIQUE POUR 600 VOLONTAIRES

Dès le printemps 1996, 600 jeunes Européens volontaires participeront à des activités d'intérêt général en liaison avec des associations de jeunesse, des ONG à vocation sociale, des collectivités et des entreprises. C'est ce qu'a annoncé Edith Cresson, commis-

◦ ◦ ◦ **V**isitez Dampremy, ses maisons ouvrières, son terroir encore en activité et son centre culturel, sportif et social... Tout au bout de routes vétustes et d'un métro pour seul véritable lien avec la ville, Dampremy, jadis au centre d'une intense activité industrielle (charbonnage, métallurgie, verreries,...), n'est plus aujourd'hui qu'un coin défavorisé du "grand" Charleroi. Au pied du terroir, le quartier Fourcault, du nom des verreries qui jadis firent la prospérité du lieu, compte 7.000 âmes dont une forte proportion de sans-emplois. Tous les traits caractéristiques des "quartiers en déclin" semblent s'y être concentrés: pauvreté et précarité, faible niveau d'instruction, habitat vétuste voire dégradé, environnement peu attrayant, petite délinquance, drogue... En fait, c'est depuis les années 60-70 que "Fourcault" subit un processus prononcé d'appauvrissement, d'exclusion urbaine et de désinvestissement, tant économique que social.

Seules les anciennes verreries, transformées dans les années 70 en salles polyvalentes, sont encore un pôle d'intérêt. C'est un lieu de vie pour le quartier, où se tiennent

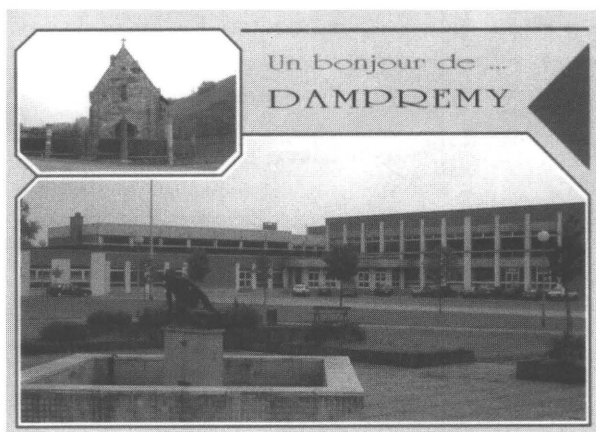
toutes les activités de la cité. On y pratique le foot, le tir à l'arbalète, la danse, l'anglais pour débutant ou le bridge. Les jeunes s'y retrouvent. Les écoliers de la région y suivent le cours de gymnastique. Les vieux s'y rencontrent à travers l'un ou l'autre club pour seniors.

Requalifier, revitaliser, réhabiliter ce quartier défavorisé, tel est justement l'objectif du programme communautaire Urban. "Le projet repose sur trois grosses actions, détaille Gilles De Stercke, chef de projet du programme Urban à la ville de Charleroi. En premier lieu, il s'agit d'aménager le centre Fourcault en centre européen de congrès. Mais attention, nous ne voulons pas développer un endroit élitiste ou luxueux. Il n'est pas question qu'une activité chasse l'autre. En outre, cet aménagement comble la carence de la ville de Charleroi qui ne dispose pas à ce jour d'infrastructure du genre."

La deuxième action prévue par le programme Urban concerne le réaménagement urbain de l'ensemble du quartier. Les routes et voiries menant au centre Fourcault seront refaites. Des parkings vont être aménagés. Et puis, last but not least, le vaste terroir, tout de noir vêtu juste en face du Centre, sera drapé dans de nouvelles couleurs: herbe verte, pentes refaites...

"La 3e action, poursuit Gilles De Stercke, est d'ordre social. Car si on veut revitaliser le quartier, il ne faut pas ignorer les problèmes sociaux existants. Aussi, une Agence de Développement Local (ADL) sera également installée dans le Centre. Elle sera chargée de donner des informations (emplois, services de santé,...) aux habitants du quartier et de répondre aux services de proximité. Mais elle centralisera aussi tous les projets sociaux". Le coût de ce programme Urban sur Charleroi avoisine les 446 millions de francs belges. De quoi mettre les choses en place et de les initier. Et après? "Le programme court sur 4 ans, explique encore Gilles De Stercke. Mais l'idée consiste bien sûr à mettre sur pied des structures viables une fois le programme achevé. Urban doit être le départ d'un développement général non une fin en soi."

Serge Kalisz





# Europe sociale: le pari de la diversité

Du 27 au 30 mars 1996, la Commission installera un premier forum consultatif sur la politique sociale. Les 12 réseaux qui constituent la plate-forme des organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le secteur social se mobilisent pour que l'Europe s'intéresse davantage à leurs préoccupations.

Les ONG actives dans le secteur social souhaitent être considérées comme des partenaires à part entière dans la préparation, l'organisation et le suivi du forum de mars prochain à Bruxelles (Palais des Congrès). "Il est indispensable que la Commission mette en place des structures de consultation des ONG, pour assurer un travail de suivi", affirme Catherine Parmentier, responsable de la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA), "Nous devons participer à l'élaboration, à la conception des propositions de la Commission. Savoir quels sont les objectifs à atteindre, ce qu'on peut faire ensemble, dans quelle direction nous pouvons aller. Il est important de pouvoir se positionner comme partenaires de qualité vis-à-vis des décideurs politiques."

Au programme du Forum des ONG sociales, actives dans les domaines familial, social, environnemental, ou qui luttent en faveur des femmes, des personnes handicapées ou âgées, figure la préparation de la Conférence Intergouvernementale (CIG) de 1996, censée réviser le traité de Maastricht. Et des questions communes émergent déjà sur l'opportunité d'inclure une clause de non-discrimination entre les citoyens dans le nouveau traité, sur l'accroissement de la dimension sociale de l'Union, sur l'évolution de l'Europe des citoyens. Il examinera aussi l'importance de la démocratie et de la transparence dans la prise de décisions.

"Avec la CIG, il faut réussir le rendez-vous des citoyens avec l'Europe. Au nom de l'intégration, l'Europe a failli aux principes de la démocratie", explique Raymonde Dury, député européen, rapporteur de l'audition publique des 17 et 18 octobre 1995 au Parlement européen. On ne parviendra pas à faire accepter les changements qui s'imposent si les projets n'ont pas été d'abord discutés, alimentés, réfléchis, infléchis au cours de débats publics". Il faut rassembler les "forces vives"

et s'attaquer aux réalités quotidiennes qui frappent de plein fouet les citoyens, comme le chômage, le terrorisme international, la drogue, le manque de protection sociale...

"Il faut donner une nouvelle impulsion à la politique sociale au niveau communautaire, enchaîne Marie-Françoise Wilkinson, directrice du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN). Le rôle des ONG est de faire pression pour que cela change. Il faut essayer de convaincre les décideurs politiques. D'où l'importance de plus en plus forte du lobby. A l'heure actuelle, c'est le seul moyen, pour nous, de se faire entendre, d'essayer d'influencer les choses, de s'attendre à des changements constructifs". "Le lobby des ONG deviendra de plus en plus important, confirme Catherine Parmentier. Au-delà de notre rôle d'information, de coordination, la FEANTSA sert de catalyseur pour établir des synergies entre les groupes existants au niveau régional et national. Mais l'expérience montre que pour faire le lien entre la théorie et la pratique, il faut avoir des compétences. Il faut fournir un échange de qualité, avoir une connaissance approfondie de ce qui se fait sur le terrain pour pouvoir défendre les intérêts des sans-abri et apporter des réponses adéquates. Il faut être proche des gens qui vivent des nouvelles formes de marginalité et que personne ne prend en charge. Notamment parce qu'elles sortent du circuit du travail".

Plusieurs questions restent cependant sans réponse: le rôle et limites de ces forums consultatifs, poids des lobbies, représentativité des ONG... Certains se demandent aussi jusqu'où peut aller l'influence qu'exercent de plus en plus les ONG sociales sur les décisions du Parlement européen. Quant au rôle des syndicats face à cette évolution, le débat reste également ouvert.

M.G.

#### Pour plus d'informations:

FORUM 96 - c/o Tishel Conference Service  
J.B. Van Monsstraat 8 - 3000 Leuven  
Tél: 016/29 00 10 - Fax: 016/29 05 10



Ludo Vandecruys

o o o saire européen à l'éducation, à la formation et à la recherche, lors du lancement du programme d'échanges "Jeunesse pour l'Europe". Cette initiative pourrait déboucher sur un service civique européen volontaire de six mois à un an, et à l'issue de cette période, sur une orientation vers une formation, une aide à la recherche d'emploi, une embauche ou un soutien à la création d'une activité indépendante. L'idée de service civique imaginée par la Commission veut répondre à la fois au chômage des jeunes et aux nombreux besoins sociaux non satisfaits.

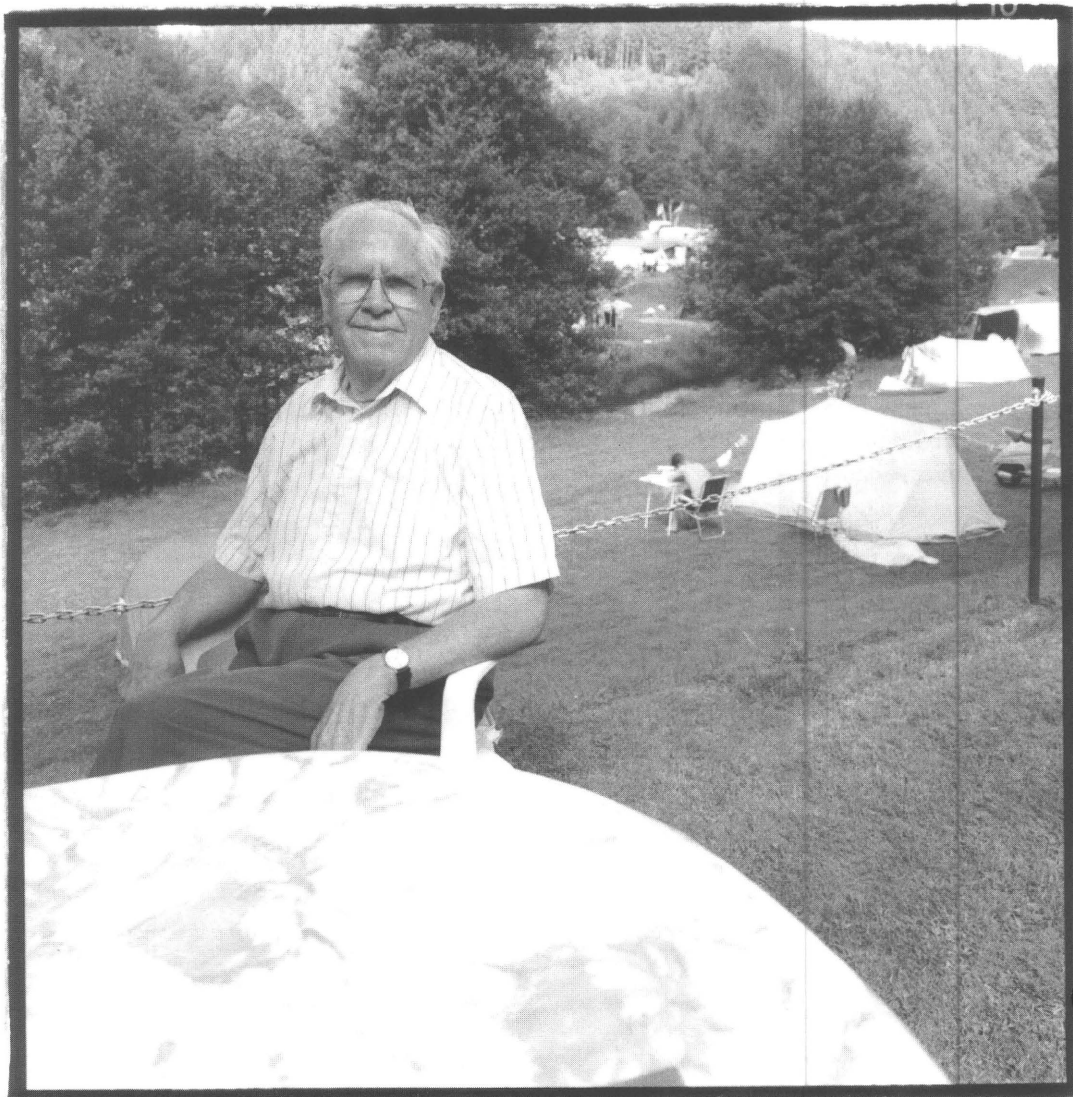
#### DES BELGES LAURÉATS DU PRIX HELIOS

HELIOS est un programme d'action communautaire en faveur des personnes handicapées. Chaque année, la Commission décerne des prix, divisés en six catégories, pour des projets exemplaires en matière d'égalité des chances et d'intégration. Pour 1995, le centre de revalidation neuropsychologique des cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles), a remporté la médaille d'or dans la catégorie "réhabilitation fonctionnelle". Le "Disabled Students Work Group", de l'université catholique de Louvain (KUL) a, lui, remporté la médaille d'argent dans la catégorie "intégration sociale". □



*Chaque mois,  
des citoyens résidant  
en Belgique racontent  
à Eurinfo l'Europe  
telle qu'ils la voient.*

Textes: Xavier Deutsch  
Photos: Marina Cox



**Un homme, une femme et leur fils, trois Flamands de Lessines, passent un week-end au camping d'Houffalize. Ils traversent la moitié de la Belgique pour respirer l'Ardenne dans des fauteuils pliants. Monsieur se nomme Léon et sa femme le regarde parler.**

*«L'Europe, c'est une chose magnifique, mais c'est mal dirigé. Ça devrait être un contrepoids pour compenser la puissance des USA dans le Monde, pour qu'il existe un dialogue, mais non, l'injustice, l'indifférence et l'égoïsme règnent partout. Et ça c'est de la mauvaise volonté. Je suis contre la façon dont les choses sont vues, mais si on change la façon alors ça deviendra magnifique. L'Europe, ça doit d'abord être une entente. Elle est une bonne chose, mais elle doit d'abord se donner des bases sérieuses. Quelque chose doit bouger, à tous points de vue. Je ne demande pas la révolution, parce que c'est pire qu'une guerre. Mais il faut que ça change. Je suis optimiste à condition que ces gens s'organisent. S'ils font ce qu'ils doivent faire. Je sais, il y a des intérêts énormes partout, mais pour changer le monde il faut d'abord se changer soi-même. Déjà les politiciens devraient être des gens plus honnêtes et intègres. Eux, j'ai bien l'impression qu'ils travaillent pour leurs petites affaires. Ce qui m'intéresse, c'est la justice, une bonne justice, à tous points de vue. Une justice saine et claire. Mais ça n'existe pas. C'est à ce moment-là que les gens croiraient en l'Europe. Car il faut que les gens croient en l'Europe. Les jeunes surtout. Moi, je suis patriote. Mais comment faire l'unité en Europe si on n'est pas capable de s'entendre dans notre pays? Les gens ne croient plus dans la Belgique, ni dans rien. Ils ne croient plus que dans le luxe et le confort. Alors comment voulez-vous? Moi, j'essaie de suivre la ligne de vie. Je crois en Dieu, je crois en l'homme. On tâche d'être honnête. Mon père m'a dit: 'Quand vous vous coucherez, tâchez que vous puissiez vous coucher dans la tranquillité'.»*

**SAVIEZ-VOUS QUE...** la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne devrait pouvoir conduire, à terme, à une défense commune. La formulation relativement prudente, adoptée à Maastricht, préserve les préoccupations des Etats qui considèrent comme nécessaire l'affirmation d'une identité européenne en matière de défense et de ceux qui ne veulent pas prendre le risque d'une dilution des liens de solidarité contractés dans le cadre de l'Alliance atlantique. Le 9 mai 1994, l'Union de l'Europe occidentale, la seule organisation compétente en matière de défense, a accordé à neuf pays d'Europe centrale et orientale le statut d'"associés"; ainsi se dessine le contour virtuel, à l'Est, de l'Union européenne du siècle prochain et s'affirme un lien de solidarité immédiate entre l'Union et ses proches voisins d'Europe centrale dans le domaine de la sécurité.



«*Sur l'Europe j'ai un sentiment qui est plutôt positif, mais mitigé. Je ne crois absolument pas à la notion de territorialité, de propriété du sol. Rien ne dit qu'on possède son sol. Le sol est à tous et à personne. Je pense qu'il ne faudra bientôt plus parler en termes de pays, de nations, parce que les frontières n'ont aucun sens, mais on parlera de régions – qui sont des ensembles plus significatifs –, on parlera de Nord, de Sud... Mon espoir est mitigé parce que les gens sont très résistants au changement. Ils ont une vision très locale, réagissent en individus et pas en collectivités. Et ce qui se passe au niveau des individus, cet égoïsme, se retrouve au niveau des nations: la France et l'Allemagne essaient de tirer la couverture à elles. Je ne pense pas qu'on puisse s'attendre à une Europe unie avant la moitié du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les constructeurs ont été optimistes, se sont donné des délais trop courts. Les gens ne sont pas prêts à cela. Un exemple: je travaille pour une multinationale implantée dans toute l'Europe, mais chaque usine défend ses propres intérêts locaux. C'est vrai qu'il y a une volonté d'harmoniser tout ça au plan mondial, mais ça se confronte à des résistances, c'est pas simple. Alors il faudrait arriver à convaincre les gens, à leur dire que l'ensemble, à terme, améliorera la situation générale, et qu'on fera un progrès. c'est vrai qu'il y a des pays où les gens vivent mal, et que si on ouvre l'Union à ces pays ces gens viendront chercher ici une amélioration de leur niveau de vie, et ça se fera à notre détriment à cause du principe des vases communicants. Mais à terme tout s'équilibrera et tout le monde ira mieux. Mais c'est clair que pour faire accepter cette phase de transition, ça ne sera pas simple.*»

**SAVIEZ-VOUS QUE...** depuis le 1er janvier 1993, les contrôles aux frontières internes de l'Union ont été supprimés en ce qui concerne les marchandises. Douaniers, contrôleurs fiscaux et inspecteurs vétérinaires ont disparu des postes frontières internes. Seuls les policiers peuvent procéder à des contrôles d'identité tant que la libre circulation des personnes n'est pas mise en place définitivement dans les 15 Etats membres. Mais les voyageurs ne sont plus contrôlés en fonction des biens transportés. Et les camions franchissent désormais librement les frontières. La trentaine de documents que le camionneur devait exhiber en franchissant une frontière de l'Union a été ramenée à un seul, le "document administratif unique".

Un ingénieur commercial, cadre dans une multinationale, a-t-il de l'Europe une vision obligatoirement économique et monétaire? Nous avons trente minutes pour lui poser la question, entre une réunion aux Pays-Bas et un briefing dans les bureaux de Bruxelles.



par Padraig Flynn,

membre de la  
Commission européenne

## Le dialogue social à l'échelon européen

**D**ans les Etats membres de l'Union européenne, les partenaires sociaux jouent un rôle important dans l'organisation des rapports entre employeurs et salariés. Tous les Etats membres ont des structures qui permettent aux représentants des partenaires sociaux de donner leur point de vue et de publier des avis. La plupart des Etats membres ont une solide tradition de consultation sociale: les pouvoirs publics y discutent leurs projets avec des représentants des travailleurs et des employeurs. Et dans tous les Etats membres, la négociation collective détermine de nombreux aspects des relations de travail.

### Un modèle fondé sur le consensus

Lorsque l'on a institué la Communauté européenne, il y avait un désir très net de créer une société harmonieuse, fondée sur un processus de dialogue et de participation impliquant les partenaires sociaux. Depuis ce qu'on peut appeler le nouveau départ de 1985, le dialogue social à l'échelon européen a produit des résultats considérables, dus en grande partie à l'engagement de tous les partenaires sociaux. Par leurs déclarations et leurs avis communs, ceux-ci ont ouvert la voie à un modèle fondé sur le consensus, qui met l'accent sur une adaptation négociée à des changements programmés et anticipés.

Le maintien d'un sain respect de l'indépendance des partenaires sociaux constituera un facteur essentiel de réussite dans l'évolution future du dialogue social. La Commission s'engage fermement en faveur de leur autonomie et de leur dialogue commun.

Toutefois, la Commission a en même temps l'obligation de veiller à ce qu'une vraie consultation ait lieu; elle doit donc réfléchir aux moyens de créer des structures plus cohérentes, qui puissent rassembler les partenaires sociaux.

Cela implique d'examiner tout l'éventail des instances et des procédures actuelles de consultation et de dialogue:

- **les structures de consultation**, au sein des comités consultatifs comme dans le contexte de l'application de l'Accord sur la politique sociale - à l'heure actuelle on consulte 28 organisations, dont certaines représentent spécialement les PME;

- **les structures de dialogue sectoriel**;
- **une structure commune** servant d'intermédiaire pour la coopération et les discussions avec le Conseil - le Comité permanent de l'emploi;
- **les structures autonomes de dialogue**, la dernière en date étant le "sommet" de Séville du 20 octobre 1995.

### D'éventuelles nouvelles structures

Ces structures, construites au fil des années, n'offrent pas forcément la façon la plus rationnelle ni la plus logique d'organiser la participation des partenaires sociaux aux affaires européennes. Certains problèmes sont évidents, notamment quant aux rapports entre ces différents niveaux de dialogue et au choix des organisations impliquées.

La Commission a, en vertu de l'Accord sur la politique sociale, la charge de contribuer à faire évoluer ces structures. Elle s'est engagée en 1993 "à promouvoir le développement de nouvelles structures de liaison entre tous les partenaires sociaux afin de rationaliser et d'améliorer le processus."

La Commission souhaite à présent se lancer dans un examen sérieux et détaillé d'éventuelles nouvelles structures pour le dialogue social. En voici les éléments principaux:

- **la recherche de la cohérence**: entre le sectoriel et l'interprofessionnel; entre la consultation, le dialogue et la négociation;
- **le besoin d'intégration**: l'aptitude à donner, dans le processus, une place significative à toutes les organisations qui ont quelque chose d'utile à apporter aux relations employeurs/salariés à l'échelon européen;
- **le respect de l'autonomie** tout en visant l'efficacité: afin d'atteindre des résultats concrets avec le minimum de bureaucratie.

Nous allons évoquer les problèmes avec toutes les parties intéressées. Cela représentera un débat difficile, mais important si nous voulons donner au dialogue social les moyens de poursuivre son évolution impressionnante à l'échelon européen.



### Produits: reconnaissance mutuelle en marche

A partir du 1er janvier 1997, chaque Etat membre de l'Union européenne devra notifier à la Commission européenne toutes les mesures empêchant la mise en vente d'un produit légalement fabriqué ou commercialisé dans un autre pays membre. Cette obligation, qui devrait porter sur quelques dizaines de mesures par an, fait partie d'un système d'information entre Etats membres et Commission européenne, instauré par le Conseil de l'Union le 23 novembre 1995.

Il s'agit en fait d'améliorer le fonctionnement de la reconnaissance mutuelle des produits entre les Quinze, dans les domaines où il n'existe pas de normes européennes harmonisées. Or le non-respect du principe de reconnaissance mutuelle est souvent cité par les entreprises comme l'obstacle principal à la libre circulation des marchandises. La nouvelle procédure amènera les Etats membres à justifier des mesures qui représentent des exceptions aux principes du marché unique - et les justifications conformes aux règles européennes devraient devenir de plus en plus rares.

### Bientôt la publicité comparative

Autoriser la publicité comparative dans toute l'Union européenne à certaines conditions: les ministres des Quinze ont trouvé un accord en ce sens le 9 novembre 1995 en approuvant des modifications à l'actuelle directive européenne relative à la publicité trompeuse. Le nouveau texte, qui doit encore passer devant le Parlement européen, permet les publicités comparant des biens ou des services répondant au même besoin ou ayant le même objectif. La comparaison doit porter sur une ou plusieurs "caractéristiques essentielles, pertinentes, vérifiables et représentatives", parmi lesquelles le prix. Le texte interdit la confusion entre les noms, les signes distinctifs ou les marques, ainsi que le dénigrement des concurrents. Sa mise en vigueur obligera la plupart des Etats membres de l'Union à modifier leur législation.

### Téléphone de demain

Donner aux usagers le droit à un service téléphonique de base à des prix abordables; améliorer l'accès des fournisseurs de services informatisés aux réseaux téléphoniques publics; enfin rendre plus européen le téléphone "vocal" classique: voilà les trois objectifs d'une directive adoptée le 27 novembre 1995 par le Conseil de l'Union et devant entrer en vigueur fin 1996. La directive prévoit des règles du jeu quant aux droits des abonnés, comme la facturation détaillée et la mise en place de numérotations européennes pour les appels gratuits. Elle permet même à la Commission européenne d'intervenir en consultant les Quinze si les règles nationales restent trop divergentes.

Cette "loi" facilitera le développement de la société de l'information, puisque le réseau téléphonique classique constitue le moyen d'accès à Internet. Elle sera adaptée à la libéralisation totale des télécoms d'ici au 1er janvier 1998.

### En bref

- Durant les années 1996 à 2000, le budget européen aidera les professionnels des programmes audiovisuels à se perfectionner grâce au programme MEDIA II formation approuvé par le Conseil de l'Union le 20 novembre 1995. Avec un budget de 45 millions d'ECU, le programme versera des subventions allant jusqu'à 75% des coûts de formation à la gestion et aux nouvelles technologies.

- Le marché unique des motos a fait un pas en avant le 23 novembre 1995 avec un accord du Conseil de l'Union sur une directive harmonisant douze éléments de ces deux roues, des pneus aux rétroviseurs. Cette "loi", qui doit passer devant le Parlement européen, est le dernier texte nécessaire à la réception communautaire des motos; onze autres sont déjà acquis.

- Afin d'éviter les fraudes, le Conseil de l'Union a établi par une directive, le 27 novembre 1995, des règles communes pour le marquage fiscal du gazole destiné à d'autres usages que celui du carburant et donc moins taxé. Ce marquage consiste en une combinaison d'additifs chimiques.



Daniel Ceeraerts © Cadrage

## initiatives

### Moins légiférer et mieux agir

En 1996, la Commission européenne présentera seulement 19 propositions législatives nouvelles, contre 43 en 1995. C'est là une application du principe "agir moins pour agir mieux", énoncé début 1995 par le Président de la Commission, Jacques Santer. L'achèvement du marché intérieur, avec la bonne application des règles déjà en vigueur, constitue l'une des grandes priorités du programme 1996 de la Commission. Les autres priorités sont - comme en 1995 - l'emploi, l'Union économique et monétaire, la Conférence intergouvernementale destinée à réformer le traité de Maastricht et enfin les relations de l'Union avec le reste du monde; dans ce dernier chapitre, la préparation de l'Europe centrale et orientale au marché unique communautaire tient une place de choix.

### Encore du travail pour le marché unique

Le **marché unique** ne fonctionne pas correctement; la Commission européenne et les Quinze doivent encore travailler dur. Voilà en substance le message que le commissaire européen chargé du marché intérieur, Mario Monti, a communiqué au Conseil de l'Union le 23 novembre 1995, en présentant le dernier bilan en date. Pour la première fois, la Commission a examiné la mise en oeuvre de toutes les mesures intéressant le marché unique - et pas seulement celles du Livre blanc de l'"objectif 1992".

Ainsi, au 21 novembre, sur 1308 mesures à transposer dans les lois nationales, plus de 100 ont été "oubliées" par la moitié des Etats membres et la transposition moyenne se situe à 90,4%. Il existe toujours des secteurs à problèmes: la libre circulation des personnes - notamment la reconnaissance des formations professionnelles; les marchés publics; les assurances; les nouvelles technologies et l'audiovisuel; enfin la propriété industrielle et intellectuelle. La Commission a annoncé une accélération des procédures d'infraction et une adaptation du marché unique à l'évolution technologique.



## vu de l'extérieur

### L'Estonie candidate à l'adhésion

Le 24 novembre 1995, le Premier ministre estonien, Tiit Vaehi, a signé officiellement une demande d'adhésion à l'Union européenne. M. Vaehi a estimé que son pays était mieux placé que d'autres pour adhérer, ayant un budget en équilibre et une monnaie liée au mark allemand. L'Estonie est le deuxième pays balte à effectuer cette démarche, après la Lettonie, qui a présenté sa demande à la Présidence de l'Union européenne le 27 octobre 1995. Les deux pays ont conclu des accords d'association avec l'Union, comme leur voisin, la Lituanie.

### En bref

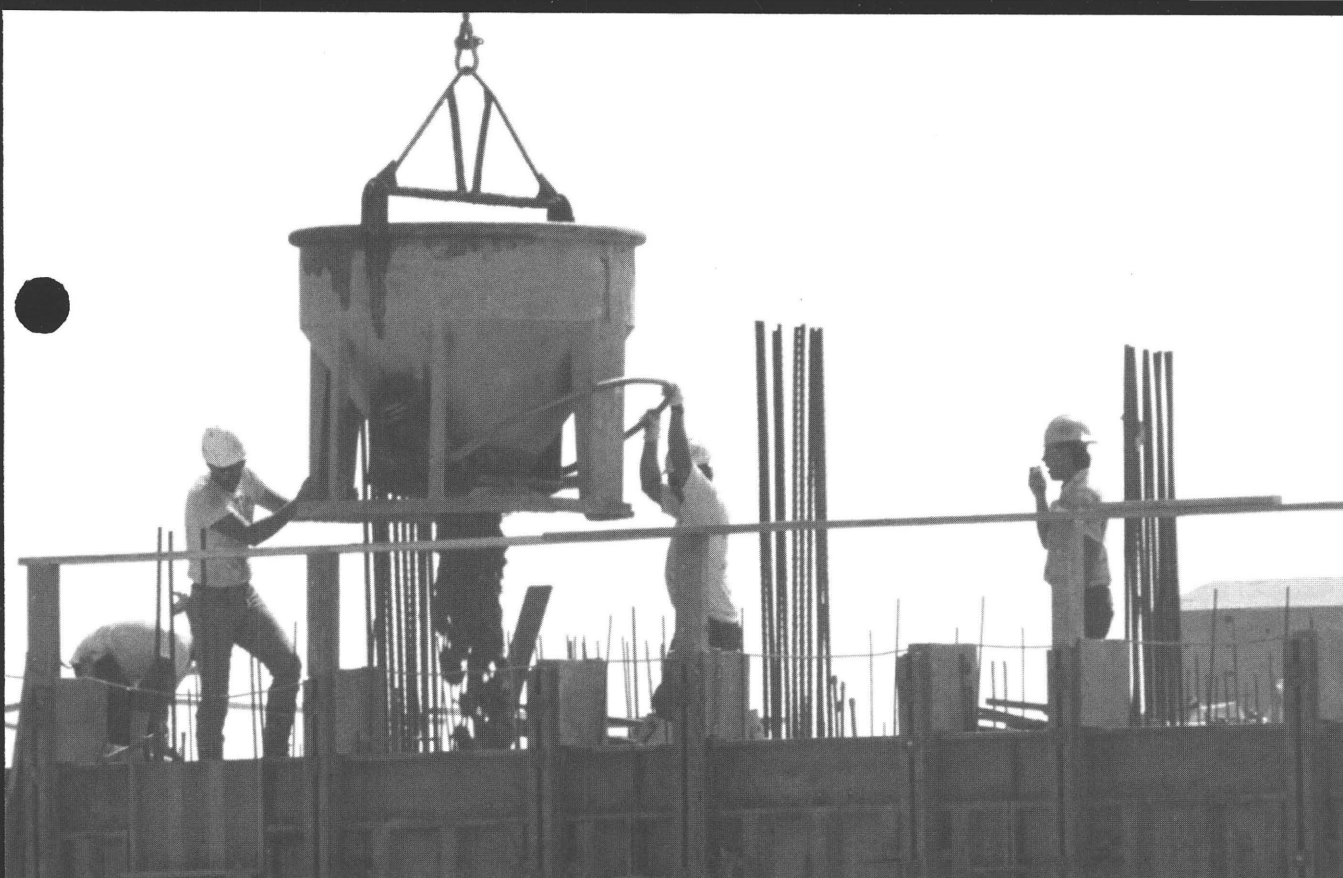
• **La Slovaquie** a décidé, le 25 novembre 1995, d'adhérer à l'Association de libre-échange d'Europe centrale, qui regroupe la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. Pour Janko Dezelak, ministre slovaque des relations économiques extérieures, cette adhésion représente une "meilleure position de départ pour l'objectif final de la Slovaquie - adhérer à l'Union européenne".

## pme

### Des idées pour l'artisanat et les petites entreprises

Dans l'Union européenne, on compte aujourd'hui près de 16 millions d'entreprises artisanales et de petites entreprises. Elles représentent plus de 40 millions d'emplois et elles ont fourni 60 à 80% des emplois créés depuis cinq ans. Cependant, ces entreprises ne continueront à offrir des emplois que si les conditions de leur développement et de leur compétitivité sont assurées. La Commission européenne s'est efforcée, à l'occasion de la deuxième conférence européenne de l'artisanat et des petites entreprises en septembre 1994, d'identifier les défis auxquels est confronté ce secteur et d'analyser les réponses à leur apporter. Dans la communication "L'artisanat et les petites entreprises: clé de la croissance et de l'emploi en Europe", adoptée fin octobre 1995, la Commission a retenu dix actions prioritaires dont elle précisera les modalités dans le troisième programme pluriannuel en faveur des PME et de l'artisanat (1997-2000).

**Premières mesures retenues:** poursuivre la simplification administrative et améliorer l'intégration des PME dans le marché intérieur, renforcer la coopération européenne et internationale entre PME et soutenir la création de bureaux de développement transfrontaliers. Diverses actions de formation et de perfectionnement sont égale-



ment prévues, par exemple pour les femmes chefs d'entreprise et les jeunes artisans, ainsi que des travaux pour faciliter la reconnaissance européenne des diplômes et des qualifications et pour tirer profit des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information. L'amélioration de l'accès de l'artisanat et des petites entreprises au financement fera l'objet d'initiatives concrètes - par exemple le développement du cautionnement mutuel.

Diverses actions pourraient également être lancées pour améliorer la connaissance du secteur - analyses et statistiques sur son rôle économique et lancement d'une académie européenne de l'artisanat et des petites entreprises. Enfin, une consultation systématique des organismes intermédiaires assurerait une meilleure représentativité de l'artisanat au niveau européen.

### **Marché européen des capitaux pour les PME**

La Commission européenne a suggéré fin octobre 1995 la création d'un marché boursier européen destiné à promouvoir la prise de capital dans les PME européennes à croissance rapide, ayant une perspective de développement international.

La Commission européenne a déjà testé la faisabilité de la création d'un marché des capitaux au niveau européen en soutenant une étude réalisée par le secteur privé. Les résultats positifs de celle-ci ont permis de susciter deux initiatives de dimension européenne: EASDAQ - système de cotation automatique de l'association européenne

des courtiers en valeurs mobilières - sur le modèle du NASDAQ américain et, indirectement, une initiative française avec participation belge, le "nouveau marché" - sans oublier la création de l'association européenne de courtiers en valeurs mobilières. Les deux seconds marchés européens de capitaux pour les PME seront sans doute opérationnels au cours du premier semestre de 1996. Complémentaires de celles existant au niveau national, ces initiatives émanent d'entreprises purement commerciales. Mais cela ne signifie pas que la Commission et les Etats membres doivent rester en-dehors de ce mouvement, au risque d'affaiblir l'objectif politique de l'opération: améliorer l'accès au capital à long terme des PME à potentiel de croissance rapide, parmi lesquelles se trouvent les futurs champions de l'industrie et des services. Les ministres des Quinze ont invité la Commission européenne à leur suggérer des moyens de surmonter les obstacles qui existent actuellement dans les Etats membres - notamment ceux qui entravent la mobilisation des capitaux des investisseurs institutionnels et privés.

### **Aider les PME par des "actions concertées"**

Le premier "Forum sur les mesures de soutien aux entreprises: la création et l'accompagnement des jeunes entreprises", a eu lieu à Madrid, les 16 et 17 novembre 1995. Il a rassemblé plus de 300 participants. Ce Forum a permis d'analyser les différentes mesures nationales d'appui

à la création et au démarrage des entreprises et d'organiser un débat sur les "meilleures pratiques" et leur transposition éventuelle. Trois ateliers ont été consacrés à l'étude plus ponctuelle de mesures spécifiques de soutien aux jeunes entreprises dans les domaines financier et fiscal, en matière de formation et de conseil et quant aux infrastructures - pépinières d'entreprises, parcs scientifiques et maisons de l'entreprise par exemple.

Le Forum découle d'une nouvelle méthode de travail prévue dans le programme intégré en faveur des PME et de l'artisanat: les "actions concertées". Celles-ci insufflent aux relations entre les parties concernées par le développement des entreprises aux niveaux national, local et communautaire, une nouvelle dynamique de dialogue et de coopération. Ces actions sont destinées à simplifier les conditions juridiques, administratives et fiscales dans lesquelles les entreprises doivent travailler (action concertée n°1) et à examiner les différentes mesures nationales d'aides aux entreprises (action concertée n° 2). Elles contribuent également à diffuser les meilleures pratiques de soutien aux PME dans les étapes les plus sensibles de leur existence: création, développement et transmission. La Commission prévoit une troisième action concertée, consistant à encourager une plus grande utilisation des services offerts aux entreprises.



© CE



## Un Parlement pour l'Europe

**Le Parlement européen (PE) représente les citoyens de l'Union européenne (UE) et exerce le contrôle démocratique du pouvoir exécutif. Il compte 626 membres, élus au suffrage universel direct. Panorama de ses compétences.**

Le Parlement européen participe à l'élaboration de la législation de l'Union européenne et fait des propositions politiques qui visent à la renforcer. Il oeuvre à la protection des droits de l'homme et entretient des contacts avec tous les parlements du monde élus démocratiquement.

Les compétences du Parlement européen, limitées à l'origine, ont été progressivement renforcées. Depuis l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, le Parlement européen a davantage son mot à dire dans les destinées de l'Union européenne.

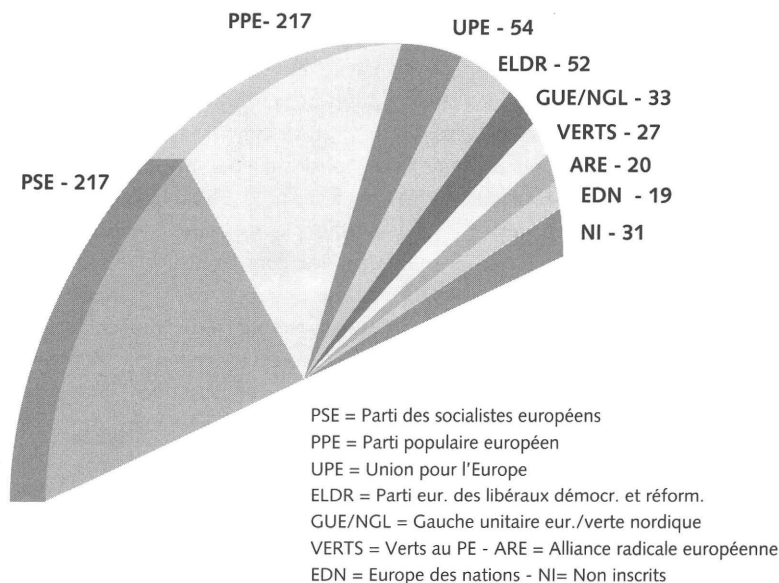
Le Parlement européen a des compétences législatives, budgétaires et de contrôle. Il participe au processus législatif de l'Union européenne par l'intermédiaire de quatre procédures: consultation, coopération, avis conforme et codécision. Cette dernière confère au Parlement le droit d'arrêter, sur un pied d'égalité avec le Conseil, des directives et des règlements.

Aujourd'hui, le Parlement a aussi plus d'emprise sur le budget de l'Union européenne. Il en fait, du reste, un instrument politique pour orienter l'Union européenne dans la bonne direction. Parlement et Conseil décident ensemble du budget.

De surcroît, le Parlement européen contrôle les activités de la Commission et du Conseil. En vertu du traité de Maastricht, le Parlement européen a également son mot à dire dans un autre domaine: il ratifie la désignation du président de la Commission et la composition de celle-ci.

Enfin, le Parlement européen est davantage associé à la politique étrangère et de sécurité commune. Il est, en outre, tenu régulièrement au courant de la collaboration dans le domaine de la justice et des affaires intérieures.

En se développant au fil du temps, le Parlement européen est donc devenu l'organe représentatif de 368 millions de citoyens. Il se fait de plus en plus le porte-voix de ceux qui ont placé leur confiance en lui. Le Parlement européen est aujourd'hui le lieu où les grands problèmes de société sont évoqués et débattus, dans le but de trouver des solutions aux problèmes concrets de la population. Sur le plan international, le Parlement européen est devenu, pour ainsi dire, la conscience collective de la population européenne. Un lieu de rencontre européen où on prête l'oreille au point de vue de l'autre, cela n'est certes pas un luxe inutile dans un univers où hélas l'incompréhension, l'intolérance et, souvent aussi, la violence règnent en maître.





## Vingt commissions parlementaires . . .

Parmi les 626 membres du PE, 25 sont Belges (10 francophones, 14 Flamands, 1 germanophone). Ils travaillent dans une vingtaine de commissions parlementaires:

1. Affaires étrangères, sécurité et politique de défense
  - 1a) Sous-commission de la sécurité et du désarmement
  - 1b) Sous-commission des droits de l'homme
2. Agriculture et développement rural
3. Budget
4. Affaires économiques, monétaires et politique industrielle
  - 4a) Sous-commission monétaire
5. Recherche, développement technologique et énergie
6. Relations économiques extérieures
7. Affaires juridiques et droits des citoyens
8. Affaires sociales et emploi
9. Politique régionale
10. Transport et tourisme
11. Environnement, santé publique et protection des consommateurs
12. Culture, jeunesse, éducation et médias
13. Développement et coopération
14. Libertés publiques et affaires intérieures
15. Contrôle budgétaire
16. Affaires institutionnelles
17. Pêche
18. Règlement, vérification des pouvoirs et immunités
19. Droits de la femme
20. Pétitions
- (\_) commission temporaire pour l'emploi

## ... et huit groupes politiques:

le nombre de députés prévus pour la constitution d'un groupe politique est fixé à 29 au minimum appartenant à un même Etat membre, 23 appartenant à deux Etats membres, 18 à trois Etats membres et 14 à quatre Etats membres ou plus. (voir graphique page précédente).

**Pour tout contact ou information complémentaire, n'hésitez pas à appeler**

le Parlement européen - Bureau pour la Belgique  
Rue Belliard, 97-113 - 1047 BRUXELLES  
Tél. 02/284 20 05 - Fax 02/230 75 55

## Les membres belges

**MAGDA AELVOET:** *Agalev-V. Vice-Présidente du groupe des Verts. Membre de la commission 1 et membre suppléant des commissions 13 et 19*

**ANNE ANDRE-LEONARD:** *PRL-ELDR. Membre de la commission 19 et membre suppléant de la commission 13*

**RAF CHANTERIE:** *CVP-PPE. Membre des commissions 8 et 20 et membre suppléant des commissions 11, 14 et ( )*

**WILLY DE CLERCQ:** *VLD-ELDR. Président de la Fédération des partis libéraux et démocr. europ. Président de la commission 6*

**PHILIPPE DE COENE:** *SP-PSE. Membre de la commission 12 et membre suppléant de la commission 11*

**CLAUDE DESAMA:** *PS-PSE. Membre de la commission 5 et membre suppléant de la commission 3*

**GERARD DEPREZ:** *PSC-PPE. Membre de la commission 14 et membre suppléant des commissions 8 et ( )*

**KAREL DILLEN:** *Vlaams Blok-NI. Membre de la commission 12 et membre suppléant des commissions 1 et 20*

**RAYMONDE DURY:** *PS-PSE. Membre de la commission 16 et membre suppléant des commissions 13 et 19*

**DANIEL FERET:** *FN-NI. Membre de la commission 11 et membre suppléant de la commission 8*

**MATHIEU GROSCH:** *CSP-EVP. Membre de la commission 10 et membre suppléant de la commission 9*

**JOSE HAPPART:** *PS-PSE. Membre de la commission 2 et membre suppléant des commissions 9 et 17*

**FERNAND HERMAN:** *PSC-PPE. Membre des commissions 4 et 4a et membre suppléant des commissions 16 et 18*

**MIMI KESTELIJN-SIERENS:** *VLD-ELDR. Membre des commissions 4, 4a, 19 et membre suppléant de la commission 11*

**PAUL LANNOYE:** *Ecolo-V. Membre de la commission 11 et membre suppléant de la commission 5.*

**WILFRIED MARTENS:** *CVP-PPE. Président de l'Union europ. des démocrates chrétiens et du groupe PPE. Membre des commissions 13 et 16*

**PHILIPPE MONFILS:** *PRL-ELDR. Membre de la commission 12 et membre suppléant de la commission 14*

**ANNEMIE NEYTS-UYTTEBROECK:** *VLD-ELDR. Membre de la commission 16 et membre suppléant de la commission 12*

**ANTOINETTE SPAAK:** *PRL-ELDR. Membre de la commission 16 et membre suppléant des commissions 9, 19 et ( )*

**MARIANNE THYSSEN:** *CVP-PPE. Membre des commissions 4 et ( ) et membre suppléant de la commission 11*

**LEO TINDEMANS:** *CVP-PPE. Membre des commissions 1 et 1a et membre suppléant de la commission 6*

**JAAK VANDEMEULEBROUCKE:** *VU-ARE. Membre de la commission 8 et membre suppléant des commissions 1a, 2, 18 et ( )*

**ANNE VAN LANCKER:** *SP-PSE. Vice-Présidente de la commission 19, membre des commissions 8 et ( ) et membre suppléant de la commission 14*

**FRANK VANHECKE:** *Vlaams Blok-NI. Membre de la commission 8 et membre suppléant de la commission 16.*

**FREDDY WILLOCKX:** *SP-PSE. Vice-Président de la commission 3 et membre suppléant des commissions 4, 4a et 15.*

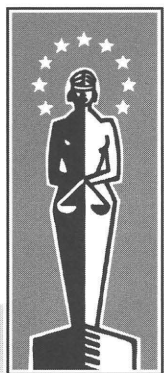


© J. Tomassini

# L'invalidité

## dans l'Union européenne

Les régimes d'invalidité des Etats membres de l'Union européenne accusent des différences sensibles. Résultat: la coordination européenne dans ce domaine est très complexe et souvent difficile à saisir et le travailleur migrant frappé d'invalidité risque de voir ses souffrances physiques se muer en un véritable calvaire juridique.



F. Point

### EURODROIT à votre service

Vous pouvez contacter Eurodroit par téléphone au (02) 295 94 78 tous les jeudis de 14 à 18 heures

Toute demande d'information écrite peut être adressée à

#### EURODROIT

rue Archimède 73  
1040 Bruxelles

Entretiens individuels sur rendez-vous

### Règles générales

En principe, un travailleur migrant qui est frappé d'invalidité, ne doit pas se retrouver dans une situation pire qu'une personne dans le même cas et qui a toujours vécu et travaillé dans un seul et même pays.

Une personne qui était assurée dans un seul pays, bénéficie d'une pension d'invalidité calculée conformément à la législation de ce pays. Elle a droit au même traitement que les citoyens de ce pays.

Toutefois, les choses se compliquent lorsque le travailleur est assuré dans plus d'un pays. C'est alors que la différence entre les divers régimes nationaux risque de lui jouer un mauvais tour.

Il y a, en effet, des pays qui calculent les pensions d'invalidité de la même façon que les pensions de vieillesse. Le montant de la pension dépend de la durée de l'assurance: plus longue a été celle-ci avant que n'intervienne l'invalidité, plus élevée sera la prestation. La frustration est donc inversement proportionnelle au nombre des années...

Dans d'autres pays, il n'est pas tenu compte de la durée des périodes assurées: l'intéressé a droit à une pension d'invalidité indépendamment du fait qu'il a été assuré pendant cinq, dix ou vingt ans, lors de la constatation de son invalidité. Le droit à une prestation ne dépend que du fait de savoir si l'intéressé était assuré au moment où s'est produite l'invalidité.

### Assuré dans plusieurs pays

Les personnes qui étaient assurées dans deux pays où le montant de la prestation dépend de la durée de l'assurance et dans des pays où ce n'est pas le cas, bénéficient de deux prestations. La première tient compte de la durée de la période d'assurance. L'autre est bien souvent une prestation réduite parce qu'il est tenu compte de la prestation déjà octroyée sur la base de la durée de l'assurance.

### Degré d'invalidité

Le calcul du degré d'invalidité peut également être source de problèmes pour les personnes assurées dans plus d'un pays. La législation nationale et les organismes nationaux sont, dans ce domaine, seuls compétents. C'est seulement dans certains cas particuliers que la décision d'un organisme est contraignante pour les organismes des autres Etats membres concernés.

Toutefois, pour l'instant, il n'existe dans la législation européenne aucun texte harmonisé régissant, dans l'intérêt des travailleurs migrants, la reconnaissance réciproque des décisions relatives au degré d'invalidité. Certains cas échappent aux règles du jeu européennes et aboutissent souvent à des situations insupportables.

*Jan Van hoof*

# au jour le jour

## 3 DÉCEMBRE 1996

**Europe/États-Unis:** le président américain Bill Clinton et le Premier ministre espagnol Felipe Gonzalez, qui représentait l'Union européenne, signent à Madrid le "Nouvel agenda transatlantique". Il comporte un plan de 120 actions conjointes rassemblées dans 4 chapitres.

## 12 DÉCEMBRE 1995

**Nucléaire:** à l'Assemblée générale de l'ONU, la Belgique vote en faveur d'une résolution hostile aux essais nucléaires français. Un vote identique était déjà intervenu le 16 novembre dans une commission, et le président fran-

çais Jacques Chirac avait décidé d'annuler la visite que devait faire à Paris le Premier ministre belge Jean-Luc Dehaene.

## 13 DÉCEMBRE 1995

**UE/Turquie:** le Parlement européen vote à une écrasante majorité l'union douanière avec la Turquie.

## 14 DÉCEMBRE 1995

**Ex-Yougoslavie:** signature à Paris de l'accord de paix. En Bosnie, l'ONU cède le relais à l'OTAN. Le Suédois Carl Bildt devient le Haut représentant pour la coordination des affaires civiles dans le processus de paix.

## 20 ET 21 DÉCEMBRE 1995

**Bosnie:** réunis sous les auspices de la Commission européenne et de la Banque mondiale, la Conférence des donateurs internationaux prend de nouveaux engagements pour 500 millions \$, dont 50 % pris en charge par l'Union, afin de couvrir les besoins les plus urgents durant le premier semestre '96.

## 1<sup>ER</sup> JANVIER 1996

**UE:** l'Espagne cède à une Italie en crise (démission du Premier ministre Lamberto Dini le 11) la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne.

## 8 JANVIER 1996

**France:** décès de l'ancien président François Mitterrand.

**Bosnie:** suite aux incidents à Mostar, l'administrateur de l'Union européenne, Hans Koschnick, déclare refuser la division de la ville et menace d'un retrait de l'Union. Celle-ci administre Mostar depuis juillet 1994, en principe pour une période de 2 ans.

## 14 JANVIER 1996

**Portugal:** Jorge Sampaio (socialiste) succède à Mario Soares en tant que président de la république portugaise.

## 15 JANVIER 1996

**Grèce:** démission, pour raisons de santé, du Premier ministre Andreas Papandreou.

## 22-23-24 JANVIER 1996

**UE:** Table ronde sur la monnaie unique.



© CE

## 15 ET 16 DÉCEMBRE 1995

**Madrid:** le "sommet" des chefs d'Etat et de gouvernement des 15 Etats membres adoptent le nom de la future monnaie unique, l'«EURO», qui sera en circulation à partir de 1999.

## publications

### ■ en vente

- au Moniteur belge, rue de Louvain 40-42, 1000 Bruxelles;  
- à la Librairie européenne, rue de la Loi 244, 1040 Bruxelles;  
- au CREDOC, rue de la Montagne 34/11, 1000 Bruxelles;  
- Jean de Lannoy, avenue du Roi 202, 1060 Bruxelles, sauf si une autre adresse est indiquée:

• "Affrontements et intolérances", dossier édité par Georges Goriely, Monique Lambert et Jacques Lemaire, La Pensée et les Hommes, éd. de l'Université de Bruxelles, 200 p. *Confrontée aux résurgences nationalistes ou sous-nationalistes à coloration ethnique, religieuse ou linguistique, aux extrémismes de tous bords, l'Europe sera-t-elle amnésiquée? Un sens*

*nouveau de la morale et du civisme pourrait-il raviver l'idée européenne? Cet ouvrage tente de nous éclairer.*

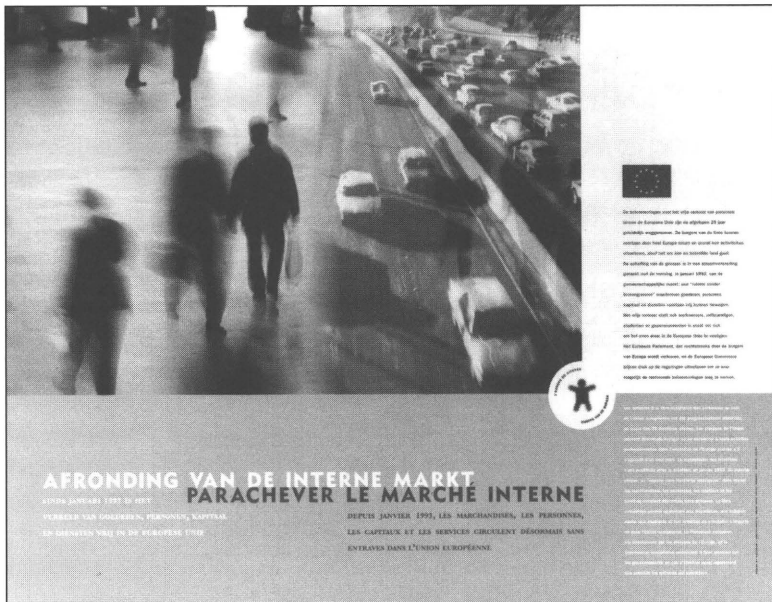
• "Une paix durable en Europe centrale? L'extension de la communauté de sécurité européenne", sous la direction de Ian Gambles, Cahiers de Chaillot, N°20, Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale,

43 av. du Président Wilson, F-75775 Paris Cédex 16, France. Fax.: 33-1/47 20 81 78.

• "Les marchés et les industries de défense en Europe: l'heure des politiques?", par Pierre De Vestel, Cahiers de Chaillot, N°21 (coordonnées ci-dessus).

# "L'Europe du citoyen"

"L'Europe du citoyen" est le thème de la nouvelle exposition que le Bureau en Belgique de la Commission européenne vous propose de découvrir sur les quais de la station de métro Schuman à Bruxelles



**AFRONDING VAN DE INTERNE MARKT  
PARACHEVER LE MARCHÉ INTERNE**  
DEPUIS JANVIER 1993, LES MARCHANDISES, LES PERSONNES,  
LES CAPITAUX ET LES SERVICES CIRCULENT DÉROBÉS SANS  
ENTRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE.



Robert Schuman

Il n'est pas de confiance sans franchise, pas d'entente possible sur des malentendus.



© Thierry Dauwe

Le 4 décembre dernier, le commissaire européen Karel Van Miert s'est entretenu avec des journalistes de la presse écrite belge non accréditée auprès de la Commission européenne. Cette rencontre, qui s'est tenue au Bureau en Belgique, avait pour but de mieux la sensibiliser aux défis européens. Ce fut aussi l'occasion pour les journalistes présents d'exprimer les attentes et les questions de leurs lecteurs sur le sujet.

EURINFO est édité

par le Bureau en Belgique

de la Commission européenne

73 rue Archimède

1040 Bruxelles

Tél. (02) 295 38 44

## ILS ONT DIT OU ÉCRIT

"Depuis sa création par les six Etats membres d'origine, la Communauté européenne a subi plusieurs élargissements. Ce mouvement se poursuivra. C'est d'ailleurs nécessaire si l'on veut garantir le maintien d'une demande suffisante de biens et de services. C'est la seule façon de créer de nouveaux emplois."

**Joe Coates,**  
futurologue américain,  
NRC Handelsblad

"Ce qui me frappe, c'est que nous nous inquiétons pour un dixième de picogramme de dioxine. Et que nous dépensons des centaines de millions pour de nouvelles installations d'incinération. Mais nous considérons comme normal que l'on dénombre chaque année 1.300 morts sur nos routes (aux Pays-Bas)."

**Kees van der Heijden,**  
scientifique,  
NRC Handelsblad

"Le sens - ou la signification - de la monnaie unique n'est pas encore suffisamment expliqué. Chaque pays souligne la nécessité de réaliser des économies, mais aucun ne parvient pas à expliquer le sens politique de l'unité européenne, à savoir garantir la stabilité."

**Kris Deschouwer,**  
politologue,  
De Morgen

Secrétaire de rédaction:  
François JANNE D'OTHÉE

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas nécessairement la position de la Commission.

La reproduction des articles est autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et en au Bureau en Belgique de la publication.

© CECA-CEE-CEEA  
Bruxelles-Luxembourg 1996  
CC-AH-96-001-FR-C

Lay-out et mise en page:  
Kaligram